

S-5362

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE  
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

Intitulé de la section:

**GUIDE - NATURE**

CODE DE LA SECTION: 164001 S20 E2

La présente demande émane du réseau:

<input checked="" type="checkbox"/> (3) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input type="checkbox"/> (3) Libre subventionné confessionnel
<input type="checkbox"/> (3) Officiel subventionné:	<input type="checkbox"/> (3) Libre subventionné non confessionnel:

Identité du responsable pour le réseau: (1) Monsieur Didier LETURCQ, Président du Conseil de coordination

Date et signature (1) : le 28/04/2016

1. Finalités de la section: reprises en annexe n° 1 (2 pages)

2. Classement de la section :

Enseignement secondaire du:	<input type="radio"/> (3) premier degré	<input type="radio"/> (3) deuxième degré	<input checked="" type="radio"/> (3) troisième degré	<input type="radio"/> (3) quatrième degré
-----------------------------	---	--	--	---

3. Titre délivré à l'issue de la section:

Certificat de « Guide-nature » spécifique à l'enseignement secondaire <sup>du troisième degré</sup> de promotion sociale.

4. Modalités de capitalisation: repris en annexe n° 2 (1 page)

4.1. Organigramme de la section

4.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée:

5. Unités constitutives de la section :

Intitulés (1)	Classement des U.E. (1)(5)	Code des U.E. (6)	Domaine de formation (4)	Unités déterminantes (1)	Nombre de périodes (1)	U.A.A. s'il y échet (1)
Etude du milieu	ESST	16 41 03 021 E1	101		80	
Sciences naturelles	ESST	16 41 04 021 E1	101		120	
Ecologie générale et appliquée	ESST	16 41 05 021 E1	101		80	
Connaissances professionnelles du guide nature	ESST	164102 U21 E1	101	X	60	
Techniques d'animation et de communication adaptées au guide nature	ESST	987140 U21 E1	903	X	40	
Epreuve intégrée de la section « Guide nature »	ESSQ	164001 U22 E1	101		20/20	

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (1)	400
B) nombre de périodes professeur (1)	400

6. Profil professionnel<sup>2</sup>

Repris en annexe n° 3 (...page(s) (1)

7. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 4 (...page(s) (1)

<sup>1</sup> L'unité d'acquis d'apprentissage dont relève l'U.E.

<sup>2</sup> Article 8, 9°, de l'A.G.C.F. du 15 mai 2014.

**8. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : (1)

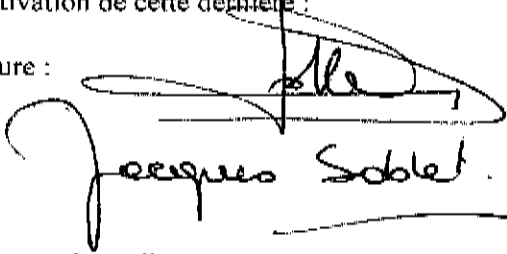
*Néant*

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (3) - ~~PAS D'ACCORD~~ (3)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : *24 Mai 2016*...Signature :



*Jacques Soblet. IC EPS-ESD.*

**Instructions**

- (1) A compléter
- (2) Réserve à l'administration
- (3) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile
- (4) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale. Ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
- (5) Soit ESIT, ESIQ, ESST ou ESSQ.
- (6) A compléter si les U.E. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'administration

# GUIDE - NATURE

## 1. FINALITES DE LA SECTION

### 1.1 Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité d'enseignement doit :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2 Finalités particulières

La section a pour but de permettre à l'étudiant, d'acquérir, de consolider et de développer les compétences essentielles pour la préparation et la réalisation des activités suivantes :

- Découverte de l'environnement naturel et de ses différents écosystèmes pour un public non averti.
- Sensibilisation de ce public à la conservation de l'environnement.

Dans le respect des règles de déontologie, le guide-nature sera capable d'accomplir notamment les tâches suivantes :

- Préparer et organiser des activités de découverte de l'environnement naturel (visites guidées, animations) ;
- Assurer les responsabilités organisationnelles et logistiques des activités ;
- Gérer un groupe en tenant compte de ses spécificités ;
- Apprendre à reconnaître les éléments naturels, à les situer dans leur contexte environnemental ;
- Initier à la démarche scientifique ;
- Présenter et développer les différentes fonctions écologiques, économiques, culturelles, socio-récréatives, ... des milieux environnementaux et en mesurer l'impact dans une approche systémique du couple homme-nature ;
- Etre un relais d'information (évoquer les manifestations du moment, conseiller dans la recherche d'informations, ... ) ;
- Initier à la recherche d'informations ;
- Contribuer à donner le goût de la découverte, susciter l'intérêt ;
- Faire partager le goût et le respect de la nature.

## GUIDE NATURE

Le guide-nature pourra utiliser ces compétences notamment :

- Auprès du monde associatif,
- Auprès des syndicats d'initiative et les offices de tourisme,
- Dans les milieux scolaires et parascolaires,
- Dans les centres d'accueil (classes vertes),
- Dans les centres d'animation – jeunesse (auberges de jeunesse, plaines de jeux, ADEPS,...).

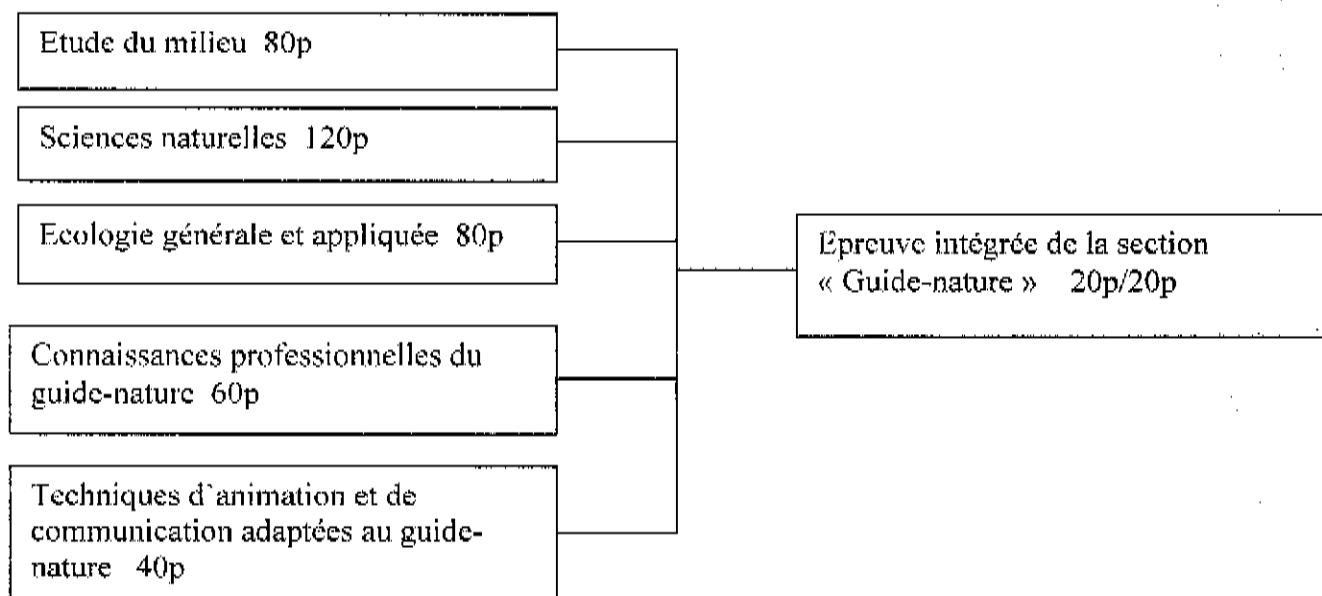
En activités annexes :

Dans l'animation d'activités récréatives intégrées à des séminaires.

## GUIDE NATURE

### 4. MODALITES DE CAPITALISATION

#### 4.1 Organigramme de la section



4.2 Aucun délai n'est fixé entre la délivrance des attestations de réussite des unités déterminantes et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée.

## GUIDE - NATURE

### 1. PROFIL PROFESSIONNEL

Néant

## GUIDE - NATURE

### 1. TABLEAU DE CONCORDANCE

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A LA SECTION

Date de dépôt :  
Date d'approbation :

« GUIDE NATURE »

Date d'application :  
Date limite de certification :

Code régime I définitif/provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime I définitif / provisoire	Code régime I définitif/provisoire	Code domaine et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime I définitif / provisoire
	101	Guide nature	1640 01 S20 E1	101	Guide nature
9871 40 U21 E1	903	Techniques d'animation et de communication adaptées au guide nature	9871 40 U21 E1	903	Techniques d'animation et de communication adaptées au guide nature
1641 02 U21 E1	101	Connaissances professionnelles du guide nature	1641 02 U21 E1	101	Connaissances professionnelles du guide nature
16 41 03 0221E1	101	Etude du milieu			
16 41 04 0221E1	101	Sciences naturelles	1601 01 U21 E1	101	Découverte du milieu naturel
16 41 05 0221E1	101	Ecologie générale et appliquée			
1640 01 U22 E1	101	Epreuve intégrée de la section « Guide nature »	1640 01 U22 E1	101	Epreuve intégrée de la section « Guide nature »